

Fiche de poste CPE Poste spécifique académique

Établissement : ÉREA Magda Hollander-Lafon - Rennes

Discipline de poste concernée : CPE (E0030)

Conditions particulière : établissement d'enseignement adapté avec internat éducatif

Réf.: circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017 « Les établissements régionaux d'enseignement adapté » circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015 « Missions des conseillers principaux d'éducation »

Présentation de l'établissement et de son contexte

Un établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA) est un EPLE qui accueille exclusivement des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

L'ÉREA Magda Hollander-Lafon accueillera, à la rentrée 2021, environ 140 élèves de 11 à 20 ans. Le public est constitué de collégiens EGPA (une classe par niveau de la 6° à la 3°, capacité 64 élèves) et de lycéens professionnels en classe de CAP 1^{re} et 2° année (5 sections de 8 élèves pour chaque niveau, soit une capacité de 80 élèves). Les 5 formations de CAP dispensées sont carreleur-mosaïste, maçon, métier du pressing, peintre-applicateur de revêtement, et production & service en restauration. Les élèves en situation de handicap avec reconnaissance MDPH représentent 30 % des effectifs du collège et 25 % du LP. L'indice de position sociale moyen est un des plus faibles de l'académie (64,2 pour le collège et 67,3 pour le LP). L'internat éducatif, mixte accueille un peu moins de 40 élèves de tous les niveaux, dont des sportifs de haut-niveau scolarisés dans le collège voisin.

L'équipe de vie scolaire est constituée, à la rentrée 2020, d'un CPE et de 10 AEd (6,75 ETP), dont 1 APS et 6 AEd exclusivement en internat. *Des moyens complémentaires sont demandés pour la rentrée 2021.* Les équipes pédagogiques sont stables, motivées et innovantes. Les projets éducatifs et pédagogiques sont nombreux et émanent aussi bien des personnels enseignants que des assistants d'éducation. Ils contribuent au développement de liens avec l'environnement (collectivités locales, partenariats associatifs, éducatifs et institutionnels).

Le climat scolaire est affecté par de nombreux incidents liés au profil des élèves accueillis (troubles du comportement, déficit d'acquisition des codes relationnels, image de soi dégradée). Les taux d'absentéismes et de retards restent élevés malgré l'implication des personnels enseignants et de vie scolaire.

Spécificités du poste

Le CPE est actuellement présent sur le temps de journée, mais s'occupe du suivi de l'internat éducatif, (projet d'internat, formation des AEd, traitement et suivi des incidents, organisation des soirées...). Pour les élèves internes, la journée est constituée de 3 temps (cours, activités éducatives de 17h à 19h et le mercredi après-midi, encadrés par des enseignants, puis soirée et nuit encadrées par des AEd), ce qui implique un important travail de suivi individualisé et de transmission d'informations. En fonction de la suite donnée à la demande de moyens complémentaires, l'emploi du temps à la rentrée 2021 pourrait inclure 2 soirées d'internat jusqu'à 22h30.

Compétences

- Travail collaboratif, en équipe et en réseau ;
- Communication à l'interne (équipes pédagogiques, direction, équipe médico-sociale) et à l'externe (parents, éducateurs, partenaires médico-sociaux...)
- Maîtrise des outils numériques de communication et de suivi (Pronote)
- Connaissance des publics (élèves en situation de handicap, troubles du comportement et déficience intellectuelle légère essentiellement, élèves allophones, adolescents difficiles, violents...)
- Gestion de crise : sang-froid et capacité à mobiliser et rassurer les élèves et personnels présents
- Intérêt pour les questions de climat scolaire, de sécurité, de réglementation, du droit scolaire et de prévention des conduites à risques